

# NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Chacun, à votre mesure, pouvez nous aider à agir au profit de notre mission.



Mécénat,  
Séminaires

Dons  
ponctuels  
ou réguliers,  
par chèque ou par  
prélèvement automatique



Legs  
d'une partie ou de la  
totalité de vos biens  
Assurance-vie

Boutique  
en ligne  
peluches,  
accessoires,  
sacs...



## UNE GRANDE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

BÉNÉVOLES  
IMPLIQUÉS\*

*\*famille d'accueil, de week-end, de séjour,  
administrateurs, ambassadeurs...*

+

SALARIÉS  
INVESTIS

+

DONATEURS  
GÉNÉREUX

se mobilisent  
ensemble  
pour une plus  
grande mobilité  
des personnes  
déficientes  
visuelles.

**Association reconnue ESS habilitée à recevoir des  
dons et libéralités**

**Affiliée à la Fédération française des Associations  
de Chiens guides d'aveugles**

Lieu-dit « Le Poteau » - R.D. 319 - 77170 COUBERT

Tél.: 01 64 06 73 82 Fax: 01 64 06 67 42

E-mail: [info@chiens-guides-idf.fr](mailto:info@chiens-guides-idf.fr)

[www.chiens-guides-idf.fr](http://www.chiens-guides-idf.fr)

Rejoignez-nous sur facebook:

Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France

# LE CHIEN GUIDE, UN INDISPENSABLE COMPAGNON DE ROUTE



# UN CHIEN GUIDE CHANGE LA VIE!

Depuis 1975, l'association des Chiens Guides d'Aveugles d'Île de France a pour mission de sélectionner et d'éduquer des chiens pour devenir chien guide d'aveugle.

L'éducation et le suivi durent en moyenne 10 ans et coûtent 25 000 euros (soins, examens médicaux, éducation, alimentation).

**Le chien est remis gratuitement.**

« Gonzo m'a apporté de l'assurance et m'a donné confiance en moi. Au quotidien, il me permet d'être plus rapide, plus efficace, plus sécurisée dans mes déplacements et d'avoir également plus de contacts sociaux car sa présence attire et intrigue. »



Elvina, 21 ans, étudiante en master 2 en droit à Paris, sur les bancs de la faculté avec Gonzo depuis deux ans et demi. Record de France handisport sur 100 m et 200 m.



## PROCHE DES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

### Un accompagnement personnalisé

Une équipe pluridisciplinaire est à l'écoute : instructeur de locomotion, psychologue, éducateurs... pour répondre au plus près des besoins. Le mode et cadre de vie, les trajets quotidiens mais aussi l'allure de marche, la personnalité et le niveau d'autonomie de la personne déficiente visuelle seront considérés pour réaliser une équipe inséparable.

## DEVENIR CHIEN GUIDE, QUEL MÉTIER!

**Devenir chien guide demande du temps, de la rigueur mais aussi beaucoup de tendresse.**

 **Après un an en famille d'accueil** bénévole qui prodigue les bases de l'éducation canine et le sociabilise par la découverte de situations variées; le chien entame sa formation au métier de chien guide d'aveugle dispensée par un éducateur diplômé.

 **Au terme de sa formation, à 2 ans,** il connaîtra 50 ordres et **un certificat d'aptitude** validera ses acquis. Son travail consistera essentiellement à celui de recherche (passages piétons, guichets, sièges...) et à l'évitement d'obstacles (quai, travaux, véhicules mal garés...).

 **Il pourra ensuite accompagner la personne déficiente visuelle** dans sa nouvelle vie à la ville comme à la campagne.

## BULLETIN DE SOUTIEN



Oui, je désire soutenir l'action des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France et j'envoie ce coupon dûment complété accompagné d'un don de .....€

Je souhaite mettre en place un prélèvement automatique pour parrainer l'association d'un don MENSUEL de .....€ et je joins un Relevé d'Identité Bancaire comportant les coordonnées BIC/IBAN.

Je recevrai un mandat de prélèvement SEPA à signer et à retourner aux Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France. Je suis libre d'interrompre à tout moment les prélèvements par simple courrier adressé aux Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France.

Date .....

Signature

### MES COORDONNÉES:

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville .....

Adresse e-mail .....

Téléphone .....

Règlement par chèque libellé à l'ordre de CGAIDF

### À RENVoyer À:

Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France  
Lieu-dit « Le Poteau » - RD 319 - 77170 Coubert

Ce don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % en faveur des particuliers et 60 % en faveur des entreprises (dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires) conformément à la réglementation en vigueur. Un reçu fiscal vous sera adressé dans les prochaines semaines.

